



EN BREF :

Pyrale bivoltine

- Les captures se poursuivent.
- Observation de larves.
- Dates de traitements maintenues.

Pyrale univoltine

- Début des captures.
- Dates de traitements pour la Montérégie, Laval, Lanaudière, Basse-Laurentides, le Centre-du-Québec, l'Estrie, la Mauricie et l'Outaouais.

Légionnaire uniponctué

- Surveillez vos champs.

PREMIÈRE GÉNÉRATION DE LA PYRALE BIVOLTINE

État de la situation

Papillons

Les captures de papillons se poursuivent dans les régions suivantes : Basses-Laurentides, Centre-du-Québec, Lanaudière, Laval, Montérégie et Capitale-Nationale.

Oeufs et larves

Des larves ont été observées les 22 et 27 juin dans des champs témoins situés en Montérégie. En Mauricie, aucune larve ni œufs n'ont été observés lors des dépistages effectués les 22 et 27 juin dans des champs témoins.

Stratégie d'intervention, dépistage et traitements

Les dates de traitements suggérées pour la première génération de la race bivoltine n'ont pas changé par rapport aux derniers avertissements. Pour connaître la stratégie d'intervention, vous pouvez consulter les avertissements No 03 du 23 juin 2011 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03mai11.pdf) et No 02 du 16 juin 2011 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02mai11.pdf)

PYRALE DU MAÏS – RACE UNIVOLTINE

État de la situation

Les captures de papillons ont débuté le 24 juin en Montérégie-Est et le 27 juin dans les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de Lanaudière et de la Montérégie-Ouest. Les premières exuvies observées par dissection de tiges ont été rapportées le 27 juin en Mauricie. Selon ces données et le cumul des degrés-jours de croissance, la ponte devrait débuter vers le **4 juillet pour les régions de la Montérégie, de Laval, de Lanaudière et des Basses-Laurentides**, et le **7 juillet pour les régions du Centre-du-Québec, de l'Outaouais, de l'Estrie et de la Mauricie**.

Stratégie d'intervention

Les champs qui sont particulièrement à surveiller et à protéger, s'il y a lieu, sont ceux qui auront atteint le stade 6 feuilles et plus durant la période de ponte de la pyrale univoltine.

Dans le Nord-est américain, les premières interventions contre la pyrale débutent au stade d'émergence de la panicule. L'agronome et entomologiste Josée Boisclair, chercheure à l'IRDA, a mené un essai pour comparer différentes stratégies de début des traitements selon les stades du maïs sucré. Pour plus de détails sur cet essai, consultez le www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/pyralemais.pdf. Les résultats indiquent qu'il est **envisageable de débuter les traitements au stade d'apparition des panicules dans le maïs sucré de mi-saison sans augmenter les dommages aux épis**. Le succès de cette stratégie dépend d'un suivi serré au champ et d'une intervention sans délai au moment prescrit. Dans le cas du maïs sucré tardif, les résultats sont toutefois moins concluants. En effet, le taux d'épis endommagés était plus élevé pour un début des pulvérisations au stade d'émergence des panicules comparativement à un début des interventions au stade 8-10 feuilles.

Les tableaux suivants indiquent la fréquence et les dates des traitements recommandés. Le nombre de traitements dépend du développement des champs de maïs sucré au cours de la période de ponte des papillons. Par exemple, si un champ en Montérégie atteint le stade 6 feuilles le 9 juillet, il est suggéré d'effectuer seulement deux traitements dans ce champ soit le 14 juillet et le 21 juillet.

Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine, pour les régions de Lanaudière, de Laval, de la Montérégie et des Basses-Laurentides

Début de la ponte : autour du 4 juillet 2011

Champs de maïs qui ont atteint	Nombre et dates* de traitements
50 % de soies aux épis autour du 4 juillet (maïs sucré hâtif)	Aucun traitement
6 feuilles et plus autour du 4 juillet	3 traitements : 9, 16 et 23 juillet
6 feuilles autour du 9 juillet	2 traitements : 14 et 21 juillet
6 feuilles autour du 14 juillet	1 traitement : 19 juillet

* Ces dates de traitement sont des prévisions. Elles peuvent varier de quelques jours selon les conditions climatiques. Surveillez les prochains avertissements pour vérifier si des changements sont suggérés.



Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine, pour les régions du Centre-du-Québec, de l'Outaouais, de l'Estrie et de la Mauricie

Début de la ponte : autour du 7 juillet 2011

Champs de maïs qui ont atteint	Nombre et dates* de traitements
50 % de soies aux épis autour du 7 juillet (maïs sucré hâtif)	Aucun traitement
6 feuilles et plus autour du 7 juillet	3 traitements : 12, 19 et 26 juillet
6 feuilles autour du 12 juillet	2 traitements : 17, 24 juillet
6 feuilles autour du 17 juillet	1 traitement : 22 juillet

* Ces dates de traitement sont des prévisions. Elles peuvent varier de quelques jours selon les conditions climatiques. Surveillez les prochains avertissements pour vérifier si des changements sont suggérés

DÉPISTAGE ET MÉTHODES DE LUTTE

Le dépistage permet d'évaluer l'état d'infestation d'un champ et de déterminer si un traitement insecticide contre la pyrale du maïs est nécessaire. L'observation de masses d'œufs sous les feuilles permet de suivre et de mesurer le taux de parasitisme par les trichogrammes, s'il y a lieu. Les masses d'œufs complètement noircies sont parasitées par les trichogrammes.

Pour plus d'information sur le dépistage, consultez le bulletin d'information [No 04](#) du 9 juin 2005 intitulé « Une méthode rapide pour dépister la pyrale du maïs : l'échantillonnage séquentiel » (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf).

Intervention avec des trichogrammes

L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements chimiques conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements chimiques, qui eux, sont dirigés contre les larves de la pyrale. **Les trichocartes doivent donc être installées avant le début de la ponte de la pyrale, dans les champs qui ont atteint le stade 4 à 6 feuilles.**

Intervention avec des insecticides

Il est important de cibler les traitements insecticides contre les jeunes larves de la pyrale au moment où elles se nourrissent sur le feuillage du maïs. Lorsqu'elles sont plus développées, les larves cherchent à pénétrer à l'intérieur des plants et ne sont donc plus vulnérables aux insecticides. Il est important de cibler les interventions contre les jeunes larves de la pyrale et de débiter les traitements quelques jours après les premières pontes.

Pour connaître les insecticides homologués dans la culture du maïs sucré, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 04](#) du 6 juin 2011 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai11.pdf).



TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES DE TRAITEMENT POUR LES DEUX RACES DE LA PYRALE DU MAÏS SELON LA RÉGION

Région	Semaine du					
	18 juin	25 juin	2 juillet	9 juillet	16 juillet	23 juillet
Montérégie, Laval, Lanaudière et Basses-Laurentides	Les larves de la 1 ^{re} génération de la race bivoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		
Outaouais, Mauricie, Centre-du-Québec et Estrie		Les larves de la 1 ^{re} génération de la race bivoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches				Dépister la présence d'œufs et de larves de la pyrale bivoltine (1 ^{re} génération) et intervenir au besoin.		

LÉGIONNAIRE UNIPONCTUÉE : SURVEILLEZ VOS CHAMPS

Les pièges à phéromone du RAP grandes cultures ont permis de capturer des papillons de légionnaire uniponctuée au cours des dernières semaines. Cet insecte peut aussi s'attaquer au maïs sucré. Les dommages peuvent être très variables selon la région ou le champ. Les traitements effectués contre la pyrale devraient contrôler la légionnaire uniponctuée. Consultez le bulletin d'information [No 09](#) du 21 juin 2011 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b09gc11.pdf) pour savoir comment identifier et dépister cet insecte.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome, avertisseuse – Maïs sucré
 Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
 460, boulevard Louis-Fréchette, R.C.
 Nicolet (Québec) J3T 1Y2
 Tél. : 819 293-8255, p. 254 – Téléc. : 819 293-8446
 Courriel : Brigitte.Duval@mapaq.gouv.qc.ca

Pierrot Ferland, agronome, avertisseur – Maïs sucré
 Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
 5195, boulevard des Forges, bureau 102
 Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3
 Tél. : 819 371-6761, p. 4612 – Téléc. : 819 371-6976
 Courriel : Pierrot.Ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Maripier Mercier, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 04 – Maïs sucré – 30 juin 2011

